

M. Paccault

# REVUE CRITIQUE

DE

Legislation et De Jurisprudence

DU

CANADA.

---

## PROSPECTUS.

---

*De fide et officio judicis non recipitur  
quæstio, sed de scientiâ sive sit error  
juris sive facti.—LORD BACON.*

---

Le titre que nous donnons à cette *Revue* exprime toute la pensée de ses fondateurs.

Les lois de notre pays sont rarement soumises à d'autres appréciations que celles de nos tribunaux, lorsque ceux-ci sont appelés à les appliquer aux cas particuliers qui se présentent devant eux; et pourtant combien n'y en a-t-il pas, surtout parmi ces lois indigestes dont nos parlements nous dotent chaque année, qui mériteraient une critique sévère?

D'un autre côté les décisions de nos tribunaux,